



Repas du CCAS - Jeudi 26 février

Marcilléennes, Marcilléens,

Ce début d'année ne nous a pas encore épargné des intempéries répétées qui ont causé une fois encore des dégâts dus aux fortes précipitations. Heureusement, aucun sinistre chez les habitants n'a été constaté et ces derniers jours quasi printaniers nous ont fait du bien au moral.

Comme chaque année, nos aînés ont été conviés par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) autour d'une bonne table, dans une ambiance conviviale. 72 repas ont été servis par les membres et bénévoles du CCAS.

Les élections municipales approchent à grands pas. **Le dimanche 15 mars, vous êtes invités à élire votre prochaine équipe municipale.** Comme vous avez pu lire dans la presse locale, une liste est constituée par des élus actuels et des membres qui découvriront la gestion de la commune. Le délai des dépôts de candidatures étant expiré, une seule liste vous sera proposée pour ces élections. Je vous rappelle que vous allez voter pour la liste entière, et tout marquage ou rayure rendra votre vote nul et invalide.

Pour ma part, je viens d'écrire mon dernier édit qui ouvre chaque mois le Marcillé-Infos de la commune. Vous êtes nombreux à le réclamer car il vous informe des actualités communales chaque mois.

Enfin, je souhaite beaucoup d'engagement et de réussite à la prochaine équipe municipale pour assurer la continuité d'un service public essentiel et répondre aux besoins des Marcilléennes et des Marcilléens.

Le Maire, Laurent DIVAY



Le mode de scrutin évolue



Le scrutin est désormais un scrutin de **liste paritaire** (alternance femme/homme). Vous pourrez seulement voter en faveur d'une liste. Il n'est plus possible de voter pour des candidats qui se présentent individuellement.



Les listes peuvent comporter **au maximum deux candidats de moins** que l'effectif légal du conseil municipal.

Ce qui ne change pas

Il n'est **pas obligatoire** de présenter une pièce d'identité au moment du vote.

Vous n'élirez pas de conseillers communautaires. Ils sont choisis parmi les conseillers municipaux de votre commune dans l'ordre du tableau du conseil municipal. Celui-ci classera en tête le maire, les adjoints, puis le reste des conseillers municipaux.

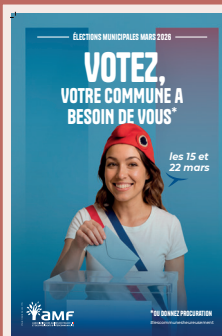


Il n'est **plus possible** d'ajouter, de rayer des noms ou de modifier l'ordre de la liste sur le bulletin de vote. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier.

Les bulletins de vote obéissent à de nouvelles règles de présentation et de nullité.

Si vous ajoutez ou rayez un ou plusieurs noms ou que vous modifiez l'ordre de la liste, votre bulletin de vote ne sera pas valable.

Pour en savoir plus



Voter par procuration : mode d'emploi

Vous êtes absent le jour des élections ? Pensez à la procuration

Le vote par procuration permet à un électeur (le mandant) de confier son vote à une autre personne de confiance (le mandataire), inscrite sur une liste électorale en France. Le mandataire peut être inscrit dans une autre commune, mais il ne peut disposer que d'une seule procuration en France.

Comment faire sa procuration ?

L'électeur doit se munir de son numéro national d'électeur (indiqué sur la carte électorale), ainsi que de celui de son mandataire.

La démarche peut être effectuée :

- En ligne, sur le site officiel : maprocuration.gouv.fr
- Après avoir complété la demande, l'identité du mandant doit être validée :
 - soit en ligne, via FranceConnect+ (si vous disposez d'une identité numérique certifiée),
 - soit en personne, auprès d'un commissariat de police, d'une brigade de gendarmerie ou d'un consulat.
- Sur place, directement dans un commissariat ou une gendarmerie, en remplissant un formulaire.

À savoir :

- La procuration peut être établie à tout moment, mais il est conseillé d'anticiper la démarche.
- Le jour du vote, le mandataire se présente dans le bureau de vote du mandant avec sa propre pièce d'identité.

CONSEIL MUNICIPAL - Le procès-verbal du 15 janvier 2026 est validé à l'unanimité.

L'intégralité du procès-verbal et les délibérations sont consultables et imprimables à la mairie ou sur le site internet de la commune :

<https://www.marcille-robert.bzh/>

Urbanisme : Projet rue du Tertre au Genêts : Convention pour coordination de la phase opérationnelle

Monsieur Le Maire rappelle que plusieurs interlocuteurs travaillent sur le projet immobilier : un Maître d'œuvre, l'EPF, un bailleur social, un constructeur, le syndicat d'urbanisme, le service habitat de Roche aux fées Communauté etc.... La coordination de tous les prestataires n'est pas toujours évidente, notamment avec le changement d'équipe qui interviendra en mars prochain. Le syndicat d'urbanisme propose une convention d'accompagnement pour la coordination de la phase opérationnelle. Cette convention qui s'étalera sur une période de 48 mois, prévoit 3 réunions et la rédaction des CR, la réalisation d'un planning général, la relecture des pièces etc... Chaque intervention sera facturée 350 € la demi-journée soit un montant total de 1 050 €. Chaque demi-journée supplémentaire sera facturée en plus. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité décide de conventionner avec le SUPV pour la coordination de la phase opérationnelle

Urbanisme : Transfert d'une parcelle entre Espacil Habitat et la commune

Monsieur le Maire explique qu'Espacil Habitat est propriétaire de 6 pavillons situés Résidence « Le Mesnil ». A l'occasion de la cession de ses logements, Espacil Habitat doit procéder à la parcellisation de la Résidence. De ce fait, une petite régularisation doit avoir lieu.

CLASSES 6 – Appel à volontaires

Les classes 6 de MARCILLÉ-ROBERT auront lieu cette année le samedi 17 octobre 2026.

Les personnes concernées par cet événement qui souhaitent participer à l'organisation ou aux réunions de mise au point peuvent se faire connaître dès maintenant en contactant Isabelle HOUSSAIS au 06 03 67 20 13.



La Médiathèque de MARCILLÉ-ROBERT

BEBE BOUQUINE : Animation gratuite pour les enfants de 0 à 3 ans, **Vendredi 20 mars à 10h ou 11h.**



LA TÊTE DANS LES HISTOIRES : Animation pour les enfants de 3 à 6 ans, Mardi 17 mars à 17h. Inscription des enfants qui vont à la garderie possible auprès de celle-ci.

CONTACT : Agathe LANOËS - **Téléphone** : 02 99 43 69 69

COURRIEL : mediatheque.marcillerobert@rafc.com.bzh

CATALOGUE EN LIGNE : <http://bibliotheques-rocheauxfees.fr/opac/>

HORAIRE D'OUVERTURE : **Mardi** de 16h à 18h30 **Mercredi** de 10h30 à 12h30, **Vendredi** de 16h à 18h30 et **Samedi** de 10h30 à 12h30.

LES RENDEZ-VOUS DU CLUB

Mardi 3 mars	Rencontre des adhérents. Après-midi jeux. Anniversaires de janvier/février
Lundi 9 mars	Concours de belote interclubs. Salle polyvalente
Mardi 17 mars	Rencontre des adhérents. Après-midi jeux. Sortie bowling à VITRÉ
Vendredi 20 mars	Bal animé par Thierry SIMON. Salle polyvalente.
Mardi 31 mars	Club. Après-midi jeux.
Mardi 14 avril	Repas de Printemps du club.

Repas de printemps du Club

Il est fixé au mardi 14 avril à la Salle Polyvalente. Participation demandée aux adhérents : 10 €. Inscriptions auprès des responsables du club.

Les concours de belote

Lundi 2 mars	à LE THEIL DE BRETAGNE
Lundi 9 mars	à MARCILLÉ-ROBERT
Lundi 16 mars	à MARTIGNÉ (au profit de la Ligue contre le Cancer)
Lundi 23 mars	à THOURIE
Lundi 30 mars	à EANCÉ

Concours de palets

Ils redémarrent lundi 13 avril, à RETIERS, Parc Expos

Les Bals du Secteur

Vendredi 6 mars, à MARTIGNÉ, animé par Stéphane FAUNY
Vendredi 3 mars, à RANNÉE, animé par Patrice BELLAY
Vendredi 21 mars, à MARCILLÉ, animé par Thierry SIMON
Vendredi 27 mars, à RETIERS, animé par Thierry LEFÈVRE

Les sorties programmées par les clubs du secteur :

- 1) Club d'ESSÉ . Le 19 mars, repas spectacle à La Chaise Rouge (POUANCÉ), «Coup de casquette à Pierre PERRET». 51 € (repas + spectacle). Covoiturage.
- 2) Spectacle à PACÉ, revue «Plaisirs», le 02 avril. 29 €. Covoiturage. Il reste quelques places pour la séance de 16h30.
- 3) Club de THOURIE. Sortie spectacle «Dans la nuit la Liberté» à TRANS-SUR-ERDRE, le 30 août. 70 € (transport+ repas,+spectacle).
- 4) Club de MARCILLÉ-ROBERT.
 - Journée avec Manu BLANCHET, à DÉNÉZÉ-SOUS-DOUÉ, le 28 septembre. 77 €. (transport+déjeuner spectacle).
 - Voyage au PORTUGAL, au coeur de l'ALGARVE, du 7 au 14 mai. 1750 € (tout compris).
 - Découverte de la GASCogne, avec une journée à BORDEAUX, du 19 au 25 septembre. 1365 € par personne.
- 5) Secteur Roche-aux-Fées. Voyage ANCV : la Cote d'Opale au VVF de Blériot Plage, du 13 au 20 juin. 700 - 740 €/ personne. Il reste quelques places.

Pour toutes ces sorties ou voyages, contact : Marcel JAMOIS 02 99 43 68 22

École publique Louise Bellays

L'école Louise Bellays commence 2026 avec plein de projets :

Des projets sur l'environnement et le développement durable : Les élèves de cycle 2 ont eu 2 séances sur les appareils électriques et sur le chauffage afin d'avoir les bons gestes pour une économie d'énergie. Ces séances sont menées par l'association La feuille d'Erable. Elles font suite à la séance qu'ils avaient eu en décembre dernier. Les CP, CE et CM commenceront fin mars une séquence sur la biodiversité animée par l'association Les Petits débrouillards. Ils travailleront sur la biodiversité vivante aux abords de l'étang de MARCILLÉ ROBERT.

De leur côté, les maternelles ont fait Ecole dehors avec Marion fin Janvier : ils se sont servis des éléments de la nature pour travailler des notions du programme (lettres, phonologie, formes géométriques, langage) ...

Des projets culturels : Durant ces premiers mois, les 3 classes sont allées ou iront au cinéma. Les maternelles verront « Pat et Mat », les CP CE1 CE2 verront un ensemble de courts métrages sur les pirates et les CM sont allés voir un film muet en noir et blanc « Cadet d'eau douce ».

La Bretagne est à l'honneur à l'école puisque les élèves du CP au CM2 continuent leur projet musique autour des danses et chants gallos en partenariat avec le Hang'art. La représentation finale aura lieu le samedi 28 mars au Gentieg, les élèves seront accompagnés par David Guichard et son groupe La Bêle Louize. Avant cela, les élèves vont répéter devant un vrai public lors d'une rencontre intergénérationnelle à la résidence de l'Etang début mars.

Les maternelles s'initient également au Gallo avec 3 interventions de Laurence LEJEUNE CPD Langue et culture régionale de Haute Bretagne en classe. Ils ont appris des chants et comptines en Gallo ainsi que des danses.

Toujours dans l'éveil à la culture, les classes de maternelle et cycle 2 iront voir le spectacle « Karl » au Gentieg le 6 mars.

Un autre temps fort de ce début d'année a été le carnaval organisé par les 2 écoles de Marcillé-Robert. Tous les élèves, parés de leur plus beau costume, ont défilé devant leurs camarades avant de partager un goûter à la salle polyvalente. Un moment très convivial apprécié de tous !

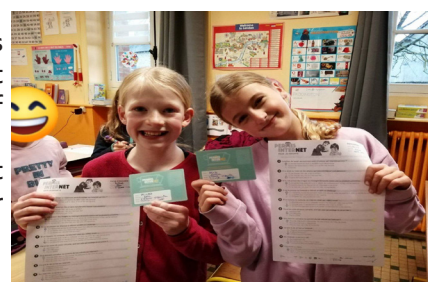


RPI - Écoles privées Ste Marie et St Pierre

Projet Intergénérationnel : Tandis que les CE1-CE2 préparaient des cartes de vœux, les élèves de PS-MS-CP et les Résidents de l'EPHAD ont cuisiné de savoureuses galettes des rois. Nous avons également chanté pour eux. L'après-midi, nous avons tous partagés les galettes qui contenaient chacune...oh surprise.. deux fèves !

Permis Internet Après plusieurs semaines d'entraînement au sein de la classe, les élèves de CM1-CM2 ont tous validé leur « permis Internet ». Ce programme s'est déroulé sous le contrôle des Gendarmes de la Guérche de Bretagne. Il a pour objectif de les sensibiliser et de les responsabiliser sur les bonnes pratiques d'Internet.

En lien avec celui-ci, les élèves ont débuté, il y a quelques semaines, le projet Explo'Santé, en partenariat avec la Ligue contre le Cancer. Ce projet vise à développer les Compétences Psycho-Sociales comme l'empathie, la pensée critique...



Nora et Loéline, fières de leur réussite !



Sortie Cinéma : En lien avec notre thème d'année que sont les Arts, mardi 3 février, l'ensemble des élèves a pu découvrir des films d'animation/ court-métrages en avant-première, au sein du cinéma « Le Bretagne » ! Puis le Président de l'association gérant les lieux, nous a expliqué le fonctionnement des différentes machines : les élèves les plus âgés ont pu comparer celles-ci avec les premiers outils cinématographiques.

Journée sans cartables : Vendredi 13 février, nous avons fêté en avance, Mardi Gras ! Tout le RPI s'est regroupé afin de vivre une journée sans cartables : Jardinage, Bricolage, Cuisine ont rythmé notre matinée. L'après-midi, nous nous sommes rendus, déguisés, à la salle polyvalente afin de défiler, danser et déguster les crêpes préparées le matin. Une journée pluvieuse, mais très joyeuse, car nous étions tous ensemble !



Les inscriptions sont toujours possibles !
N'hésitez pas à me contacter. Nous conviendrons ensemble d'un RDV pour échanger et visiter le RPI.
Hélène BERRE : 07 88 89 74 74

Guichet Unique Petite Enfance

Depuis le 1er janvier 2026, Roche aux Fées Communauté a mis en place le Guichet Unique Petite Enfance, porté par le Relais Petite Enfance. Ce nouveau service public gratuit devient le point d'entrée unique pour toutes les démarches liées aux modes de garde des jeunes enfants sur le territoire.

Un service centralisé pour simplifier les démarches des familles.

Désormais, les parents et futurs parents devront passer par le Guichet Unique Petite Enfance pour toute demande d'information, d'orientation ou de recherche de mode d'accueil, qu'il soit collectif ou individuel.

Le Guichet Unique s'adresse aux familles d'enfants de 10 semaines à 6 ans et propose une information neutre et un accompagnement personnalisé afin de faciliter le choix du mode de garde le plus adapté à chaque situation. **Tous les modes d'accueil, un seul interlocuteur**

Le Guichet Unique informe et oriente les familles vers :

- l'accueil individuel (assistants maternels),
- l'accueil collectif (crèches, micro-crèches),
- les accueils réguliers, occasionnels ou d'urgence.

Deux professionnelles de la petite enfance accompagnent les familles tout au long de leur démarche.

Missions du Guichet Unique Petite Enfance

- Renseignements sur l'ensemble des modes d'accueil du territoire
- Préinscriptions en accueil collectif :
- Multi-accueil Les P'tits Loups (Janzé)
- Micro-crèche Les Coccinelles (Marcillé-Robert)
- Accompagnement des familles dans leur recherche de mode de garde

Modalités:

- Compléter le formulaire en ligne sur notre site rafcom.bzh
- Prendre rendez-vous auprès du Relais Petite Enfance - Guichet Unique

Contact : 02 99 43 44 16 - guichetunique@rafcom.bzh

Autres informations...

ACM*
Ça bouge à Marcillé :

DIMANCHE 15 MARS

L'Après-midi de l'ACM
(Association Culturelle Marcilléenne)

14h : Présentation de l'association, projets 2026, élection du nouveau bureau
15h : Après-midi jeux
16h : Goûter

Gratuit Ouvert à tous

SALLE POLYVALENTE MARCILLÉ-ROBERT

Informations :
Organisé par les bénévoles de l'Association Culturelle Marcilléenne
assoculturellemarcille@gmail.com
Maryvonne : 06.69.48.00.25
Page Facebook Association Culturelle Marcilléenne

LOTO ESSÉ
8 MARS 2026

Animé par Bernard de Animloto35

- 1 carte cadeau 600 €
- 1 carte cadeau 300 €
- 2 carte cadeau 150 €
- 10 carte cadeau 50 €
- 12 carte cadeau 40 €
- 12 carte cadeau 30 €
- 2 sacs cabas de course valeur 50 €

2 € la carte

40 tirages + tirage spécial porte bonheur

Salle omnisports ESSÉ
Ouverture des portes à 12h
Buvette et restauration sur place

Réservation par SMS : 06. 87. 57. 16.84

Fête du Printemps

Samedi 18 avril A la Résidence de l'étang
De 14h30 à 17h30 OUVERT A TOUS !

L'association Entour'âges, organise sa première édition de la **Fête du Printemps**.

- Troc aux plantes: plantes, graines, plants, boutures!
Venez échanger vos merveilles!
- Jeux en bois
- Chasse aux œufs de Pâques

Résidence de l'étang

Envoyez vos articles pour le Marcillé-Infos du mois d'AVRIL avant le 27 mars 2026.

Recevez le Marcillé-Infos par mail en envoyant vos coordonnées à communication@marcille-robot.bzh